

à retenir

19 788 tonnes de miel produits
5^e pays importateur mondial
23^e pays exportateur mondial
Balance commerciale déficitaire :
- 83,5 millions d'euros

ORGANISATION

La filière apicole française se caractérise par une grande diversité de ses acteurs, des produits issus de la ruche (miels de crus, miels polyfloraux, gelée royale, pollen...) et des modes de commercialisation. Elle se singularise par un nombre important de petits producteurs, répartis sur tout le territoire, avec une faible proportion d'apiculteurs professionnels qui réalisent néanmoins une partie non négligeable de la production annuelle de miel.

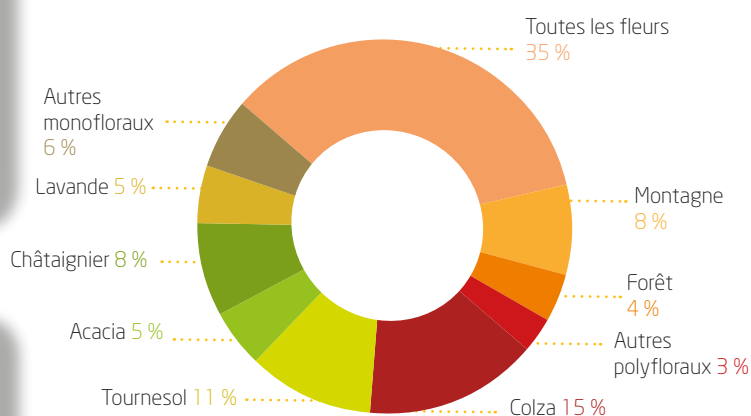
La création, en octobre 2009, d'un institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) résulte de la volonté des professionnels de se structurer. Cette volonté a été plus récemment poursuivie par la création d'une Interprofession qui a vu le jour en janvier 2018 (INTERAPI, Interprofession des produits de la ruche).

PRODUCTION

En 2017 :

- 53 953 apiculteurs d'après les déclarations auprès de la DGAL (MAA)
- 1 344 185 ruches
- 19 788 tonnes de miel
 - 22 % des apiculteurs ont moins de 50 ruches
 - 14 % des apiculteurs ont entre 50 et 149 ruches
 - 29 % des apiculteurs ont entre 150 et 399 ruches
 - 35 % des apiculteurs ont plus de 400 ruches
- 3 013 kg de gelée royale

Production par miellée en 2017 : 19 788 tonnes au total



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer

TRANSFORMATION

La part du miel produit en France destinée aux industries agro-alimentaires (IAA) n'est pas estimée précisément mais semble très faible.

Par ailleurs, la gelée royale, un autre produit de la ruche, est destinée elle aussi majoritairement à la transformation.

La plupart de la gelée royale utilisée est importée mais certains acteurs travaillent avec des produits français.

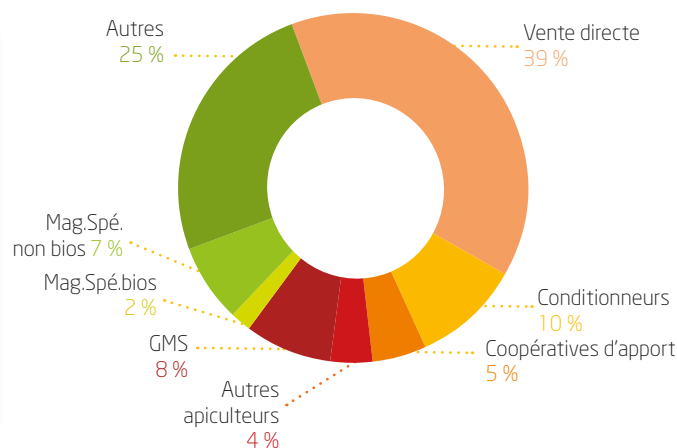
- Les industriels spécialisés en compléments alimentaires : la gelée royale est achetée en vrac, sous forme congelée pour les compléments alimentaires liquides (ampoules, doseurs, flacons) et sous forme lyophilisée pour la fabrication de compléments alimentaires secs (gélules, comprimés). L'approvisionnement se fait auprès des gros importateurs-premiers transformateurs, mais également en direct à l'étranger.
- L'industrie cosmétique intervient également sur le marché. On y rencontre, les grands groupes cosmétiques pour qui la gelée royale est utilisée en très faible quantité. Leurs approvisionnements sont le plus souvent effectués auprès d'importateurs standards. On rencontre aussi les façonniers de produits cosmétiques et les laboratoires cosmétiques spécialisés en « produits de la ruche ». Il s'agit le plus souvent d'entreprises familiales de taille modeste qui s'approvisionnent en gelée royale française ou auprès des importateurs premiers transformateurs, pour fabriquer des produits cosmétiques de type crèmes ou lotions.
- Les spécialistes des produits de la ruche proposent le plus souvent des gammes de miels mélangés à de la gelée royale pour le marché agroalimentaire, mais également des crèmes et différentes formes de compléments alimentaires (ampoules, gélules, etc.). Ces opérateurs s'approvisionnent le plus souvent directement à l'étranger, mais achètent également de la gelée royale française.
- Les fournisseurs de matériel apicole et les apiculteurs-revendeurs proposent de la gelée royale sous toutes ses formes : pure et issue de la production française, pure et importée sous forme congelée, en compléments alimentaires ou en crème et autres produits cosmétiques.



COMMERCIALISATION

- En 2016, le chiffre d'affaires de la production de miel, gelée royale et pollen était estimé autour de 100 millions d'euros (dont environ 90 % pour le miel).
- En 2017, au premier stade, la GMS représente 8 % des volumes commercialisés par les apiculteurs. La vente directe et les circuits courts (avec un intermédiaire maximum) représentent 39 % des volumes commercialisés par les apiculteurs et la vente aux conditionneurs 10 %.
- 10 % des apiculteurs produisant de la gelée royale l'ont commercialisée sous forme de produits transformés à base de gelée royale.
- La propolis, la cire et le pollen sont essentiellement commercialisés par des apiculteurs ayant plus de 50 ruches (52 %).

Circuits de commercialisation du miel en 2017 au stade production



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer



ÉCHANGES

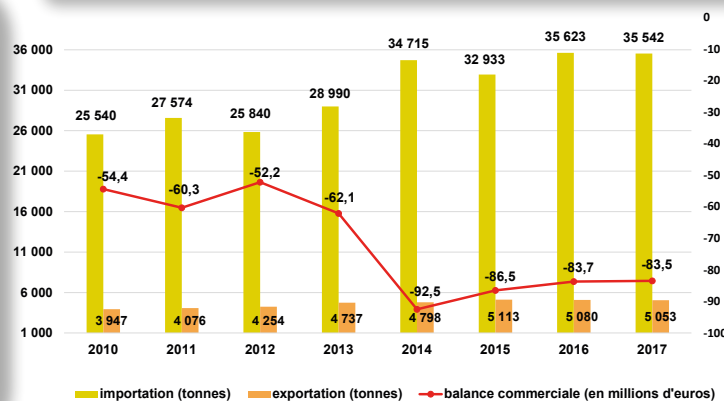
En 2017, la France a importé plus de 35 500 tonnes de miel, et a exporté 5 080 tonnes. Par conséquent, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à environ 30,5 milliers de tonnes pour 83,5 millions d'euros.

- La France exporte ses volumes en majorité vers la Suède (16 %), l'Espagne (13 %), l'Italie (10 %).
- La France importe son miel principalement d'Espagne (17 % des volumes), de Chine (12 %), d'Ukraine (17 %) et d'Argentine (8 %).

Jusqu'en 2014, on note une hausse du déficit de la balance commerciale en valeur suite à une augmentation des volumes importés.

Depuis 2015, on observe une contraction du déficit de la balance commerciale principalement due à la baisse du prix unitaire des importations des miels extra-communautaires.

Les échanges de miel de 2010 à 2017



Source : GTA d'après la Douane française



CONSOMMATION

La production française de miel ne permet pas de couvrir la consommation nationale : autour de 45 000 tonnes de miel sont consommées en France chaque année. Pour cela, la France a recours aux importations (plus de 35 500 tonnes de miel en 2017).

La part de la consommation de miel à domicile est prépondérante (environ 86 % du total). Les industries agro-alimentaires en consomment, quant à elles, 9 % et la restauration hors foyer seulement 5 %.

Parmi les circuits pour la consommation à domicile, la grande distribution représente 55 % des achats, la vente directe 27 %, les magasins spécialisés 14 % et internet 3 %.

Le prix moyen de vente du miel dans le circuit de la grande distribution (hypers et supermarchés hors hard-discount) est d'environ 11 €/kg en 2017. 58 % des volumes vendus en grande distribution sont des miels liquides et 42 % des miels crémeux.

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer



FOCUS : MIEL ET GELÉE ROYALE BIO EN FRANCE

Les Organisations de Producteurs constatent une part de plus en plus importante d'apiculteurs professionnels convertissant leur production en Agriculture Biologique.

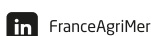
- En 2017, la part du bio dans la production totale de miel était de 1 816 tonnes soit 9,2 %
- 5,4 % des apiculteurs bénéficiaient d'une certification en Agriculture Biologique
- 56,8 % de la gelée royale produite en France est certifiée en Agriculture Biologique, soit 1 711 kg.

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr



FranceAgriMer



@FranceAgriMerFR



visionet.franceagrimer.fr

Édition janvier 2019